

L'Ami de la Religion et de la Patrie.

JOURNAL ECCLESIASTIQUE, LITTÉRAIRE, POLITIQUE, ET DE L'INSTRUCTION POPULAIRE.

Vol. I.

QUEBEC, 18 DECEMBRE, 1847.

No. 1.

PROSPECTUS.

Un grand nombre de personnes respectables regrettent depuis longtemps l'absence, dans le district de Québec, d'un journal destiné spécialement à défendre les intérêts religieux de la grande majorité des habitants du Bas-Canada, sans négliger cependant, les intérêts politiques, les intérêts matériels de cette section de la Province. Le district de Montréal possède un journal de cette nature; depuis longtemps on se demande pourquoi le district de Québec qui ne le cède pas en importance à celui de Montréal, ne jouirait pas du même avantage?

Invité, sollicité à combler la lacune qui existe sous ce rapport, dans notre district, nous avons cédé aux nombreuses sollicitations de personnages respectables et respectés, et nous nous sommes décidé à entrer dans la carrière si épineuse et si ingrate du journalisme.

Notre but principal étant de défendre les intérêts religieux, nous combattrons par la plume des écrivains catholiques les plus éminents "les doctrines anti-religieuses et par conséquent anti-sociales qui cherchent à se faire jour. Nous dévoilerons les ténébreuses entreprises de l'impie, de l'hérésie, déguisées sous le masque de l'hypocrisie, et nous joindrons notre voix, sinon éloquent, du moins sincère et courageux, aux voix courageuses et éloquentes qui défendent les principes éternels de la religion et de la morale." Nous regarderons comme notre devoir le plus sacré de donner la publicité à tout ce qui est de nature à favoriser, à développer l'action si libérale, les tendances si philanthropiques du catholicisme.

Comme il ne peut exister de solides principes religieux sans l'instruction, nous développerons de tout notre pouvoir la cause de l'instruction populaire; cette cause si noble et si belle sur le succès de laquelle repose l'avenir de nos compatriotes; persuadé que nous sommes, que sans l'instruction, la liberté ne peut pleinement exister, et que l'instruction d'un peuple est la mesure de son bonheur, de sa prospérité et de ses mœurs.

Les intérêts politiques étant inséparables des intérêts catholiques dans le Bas-Canada, c'est pour nous un devoir de nous occuper de la défense de ces intérêts; et comme on a droit d'exiger notre profession de foi à cet égard, nous la ferons en peu de mots. A la vue de l'exploitation éhontée que le Haut-Canada depuis l'Acte d'Union, fait du Bas-Canada, il est impossible d'être en faveur de l'ordre de choses politiques actuel du pays; il est impossible de se déclarer le champion d'une administration dans laquelle le Bas-Canada n'est pas représenté, d'une administration que ses amis méprisent, injurient et repoussent; d'une administration qui n'a pas rougi

de faire une réponse insolente, aux justes réclamations du clergé catholique du Bas-Canada relativement aux biens des Jésuites. Tant que le Bas-Canada ne sera pas représenté dans les communes de la province suivant le chiffre de sa population, il est évident que toujours il sera tenu dans un état d'ilotisme politique, que toujours le Haut-Canada l'exploitera comme par le passé. Nous regardons la modification de l'Acte d'Union qui soumet le plus grand nombre à la volonté du plus petit, comme les préliminaires nécessaires et indispensables d'un meilleur ordre de choses. Nous demanderons donc pour le Bas-Canada, non-seulement d'être traité comme l'égal du Haut-Canada, mais encore nous insisterons sur le droit qu'a le Bas-Canada, d'être représenté dans le Parlement Provincial d'après le chiffre de sa population. Tant que cet acte de justice n'aura pas été fait, nous le disons sans crainte, le système représentatif, le gouvernement responsable, en tant que le Bas-Canada y est concerné, ne seront qu'une déception hontense, une moquerie sanglante, jetée par la métropole à la face de la population du Bas-Canada. Nous réclamerons pour tous les habitants de cette province, la liberté et la justice dues à tout sujet anglais, quelque soit son origine, sa croyance religieuse ou ses principes politiques.

C'est pour soutenir les principes que nous venons d'émettre, que nous entreprenons la publication de *L'Ami de la Religion et de la Patrie*. Mais pour nous tenir à la hauteur des exigences et des goûts du pays, nous tâcherons de satisfaire les uns et les autres en tempérant la gravité des matières religieuses, la sécheresse des articles politiques ou philosophiques, par des matières scientifiques, des mélanges de littérature qui, tout en étant recommandables sous le rapport littéraire, pourront sans danger être lus de tous. Nous ne manquerons pas de donner à nos lecteurs des articles sur l'agriculture appropriés aux besoins, aux circonstances du pays, et des extraits des journaux européens ou provinciaux consacrés spécialement à l'agriculture, cette partie vitale et la plus importante de l'industrie.

L'Ami de la Religion et de la Patrie, paraîtra tous les samedis et contiendra huit pages, 24 colonnes de lecture, et donnera par année la matière de plus de 15 volumes ordinaires. Le prix de l'abonnement est de DEUX PASTRES par an, payable par semestre, outre les frais de port.

Ce journal contiendra à chaque numéro un bulletin des nouvelles ecclésiastiques, locales et étrangères, un résumé des nouvelles politiques de la semaine, et enfin, toutes les matières qui peuvent intéresser le lecteur Canadien. Nous adressons le présent numéro à MM. les Curés, les

prêtres de vouloir nous honorer de leur patronage, et d'avoir la complaisance de faire connaître la tâche que nous nous sommes imposée et que nous continuerons avec persévérance, si un nombre suffisant d'abonnés nous le permet. Comme nous aurons besoin d'un Rédacteur pour la conduite générale de notre journal, nous nous sommes assuré pour l'avenir, la collaboration de J. CREMAZIE, Cér., avocat, qui a consenti à nous aider gratuitement dans la carrière que nous nous proposons de parcourir, si nous recevons du public catholique l'accueil sur lequel nous croyons avoir quelque droit de compter.

Les abonnements seront reçus, francs de port, à la Librairie Ecclésiastique de MM. Crémazie, No. 12, Rue la Fabrique, et No. 9, Rue Ste. Famille.

STANISLAS DRAPEAU,
PROPRIÉTAIRE.

Religion.

ESSAI SUR LES POSITIONS RESPECTIVES DE LA SCIENCE ET DE LA RELIGION.

Vide ergo ne lumen, quod in ta est, tenebrae sint (Luc. XI, 35.)

Do l'aveu du plus grand nombre de penseurs clairvoyants et désintéressés qui jugent la marche des faits et des idées, nous sommes arrivés à l'une de ces époques où l'humanité, après s'être vainement, durant des laps d'années, retournée sur sa couche de souffrance, change de situation, et envisage ses propres destinées sous un jour nouveau. Les nations sont dans l'attente, et les esprits regardent avec anxiété quel est le mouvement qui va s'opérer: instant de formidable crise où les principes de vie et de mort sont remis en question, pour ressortir de la lutte plus obscurs ou plus éclatants. Jamais, on peut l'affirmer, la lutte ne fut plus grave, plus décisive qu'elle ne l'est de nos jours; et, ce qui est bien propre à consoler les amis de l'ordre et de la vraie liberté, c'est que tout présage un nouveau triomphe à la religion. Le dix-huitième siècle avait émis contre elle les intelligences, avec quelle habileté et quelle ardeur, vous le savez! La raison et la science avaient été appelées pour aider à détruire le royaume de Dieu, et voilà que la science et la raison, après avoir fouillé dans les entrailles de la terre, sondé les abîmes de l'océan, interrogé les profondeurs des cieux, exploré les monuments de toutes les nations et de tous les âges, n'ont trouvé des accents que pour bénir et admirer, comme autrefois Balaam, le peuple qu'elles étaient venues maudire. Nous ne prétendons point cependant, avancer que cette victoire nouvelle du christianisme s'ob-